

empêche toute solution intermédiaire : soit il capitule et rentre dans le rang, soit il se radicalise en espérant gagner et donc faire perdre le pouvoir. Pour l'instant, le front social ne connaît aucune trêve et les malaises multisectoriels (santé, éducation, poste...) continuent de provoquer et promettent d'autres

bras de fer. C'est donc dans un véritable jeu à somme nulle que sont engagés des syndicats et un pouvoir dont les logiques actuelles sont difficilement conciliables.

**Mamoudou Gazibo**

*Centre d'étude d'Afrique noire*

*Octobre 1997*

## « La démocratie n'a pas d'ancêtres » Et alors ?

**D**ANS un ouvrage bien documenté et fort intéressant sur l'élection présidentielle de 1992 au Congo, F. Weissman formule quelques hypothèses qui, à notre avis, méritent réflexion. En évoquant les nouvelles approches de la science politique appliquées aux États issus de la décolonisation, cet auteur affirme, en effet :

*« L'État est désormais appréhendé comme une structure exogène, dont l'univers symbolique originnaire, quels que soient les processus de réappropriation ultérieurs, demeure profondément étranger aux représentations des sociétés extra-occidentales. Il semble ainsi admis que les institutions d'importation européenne ne font pas sens, à moins d'être l'objet d'une totale redéfinition. Comment dans cet univers "absurde", les entrepreneurs politiques parviennent-ils à mobiliser les élec-*

*teurs, alors que précisément les organisations partisans renvoient à des schémas de compréhension exogènes ? » (1).*

Ces remarques semblent pertinentes à première vue, mais nous nous demandons cependant si l'auteur ne va pas trop loin dans ce domaine. L'État, et la démocratisation comme le suggèrent implicitement ces remarques, sont-ils vraiment aussi « absurdes », aussi « dénués de sens » pour les citoyens du tiers-monde, et notamment ceux d'Afrique noire, que veut nous le faire croire F. Weissman. Il nous semble que non.

(1) F. Weissman, *Élection présidentielle de 1992 au Congo. Entreprise politique et mobilisation électorale*, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, 1993, p. 5.

## L'absurdité de l'État

Pour étayer nos doutes, nous nous appuyerons sur l'exemple du Tchad, en faisant d'abord appel à J.-P. Magnant qui a formulé une mise au point tout à fait valable à cet égard :

*« De 1966 à 1983, le Tchad a connu une longue série de crises et on a pu mettre en doute son existence en tant qu'État (...). Que la société tchadienne soit en crise, nul ne le nie (...). [Cependant], on assimile (...) trop vite "État" et "vie politique", "État" et "classe politique", et, sous prétexte que celle-ci est divisée, se déchire dans les règlements de comptes de bandes armées (...) on parlera de "faillite de l'État" » (2).*

Et Magnant de poursuivre :

*« Pas plus hier qu'aujourd'hui, on ne constate de remise en cause de l'État en milieu populaire : ce qui est fustigé, c'est le mauvais administrateur qui se livre à des exactions ou à des sévices contre ses administrés. Au contraire, l'État, comme ensemble de services publics, comme État providence, correspond à une aspiration de la population (...). On reproche aux gouvernements successifs et à leurs fonctionnaires de ne pas avoir su ou pas avoir voulu mettre en place un "bon État" » (3).*

Ces remarques de Magnant nous rappellent ce que nous disait un militant de la rébellion tchadienne, en 1975 : *« Je connais des villages où, depuis l'indépendance, les*

*gens n'ont même pas reçu un seul cachet d'aspirine de l'État. Alors, les gens se révoltent. »* Un tel État, effectivement, ne fait pas sens, peut sembler absurde. Cependant, comme l'indique Magnant, ce qui est dénoncé par certains Africains, c'est le « mauvais » État ou le « non-État », mais pas nécessairement l'État en lui-même. Tout au contraire, les Africains en général, et les Tchadiens en particulier, demandent que l'État s'occupe correctement d'eux, et si ce n'est pas le cas, ils s'organisent entre eux pour remédier aux carences des autorités étatiques, en créant des écoles autonomes, des dispensaires, des marchés autogérés, etc. Si l'on se penche sur l'état de l'Éducation nationale au Tchad, on voit que les associations de parents d'élèves et autres ONG locales font fonctionner des écoles dans de nombreux villages, en dehors de toute intervention de l'État, des écoles dont, en 1991, dépendaient pas moins de 3 500 enseignants (4). Or, ce qui vaut dans le domaine de l'éducation, vaut également dans d'autres domaines : santé, hydraulique pastorale, etc. Là encore, les populations locales prennent elles-mêmes en charge les tâches que l'État défaillant n'arrive pas à assumer. Que certains aspects de l'État moderne, « importé » de l'Occident, soient absurdes aux yeux des Africains, que d'autres aspects de cet État leur semblent dénués de sens, nous voulons bien le croire. Cependant, l'absurdité de l'État en tant que tel nous semble une hypothèse discutable.

(2) J.-P. Magnant (Tchad), *Crise de l'État ou crise de gouvernement?*, in J.-F. Médard (éd.), *États d'Afrique noire : formations, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991, pp. 173-174.

(3) *Id.*, pp. 188-189

(4) L.V., « Les parents au pied du mur », *N'Djaména Hebdo*, n° 23, 20 juin 1991. Voir aussi : S.M. Fass et G.M. Des Loovere, *Décentralisation et éducation au Tchad*, Paris, Club du Sahel, OCDE-CIILS, avril 1995.

## La démocratie importée ?

Dans quel sens et dans quelle mesure la démocratie à l'occidentale peut-elle alors sembler dénuée de sens aux yeux des Africains ? Les remarques de F. Weissman nous font penser à un film sur les premières élections multipartites qui se sont déroulées il y a quelques années au Niger, film intitulé : « *La démocratie n'a pas d'ancêtres.* » Sous-entendu : la démocratie n'a pas de racines dans la culture traditionnelle africaine, il s'agit d'un produit d'importation. Que peut-on dire à ce sujet ? On peut d'abord faire remarquer que les sociétés occidentales que l'on prend aujourd'hui comme point de référence ne sont pas « nées démocrates ». Quelques-uns de nos ancêtres, tels que Louis XIV ou Napoléon Bonaparte, n'avaient pas la même conception de la « bonne gouvernance » que celle qui inspire, du moins théoriquement, le fonctionnement des États occidentaux d'aujourd'hui. Chez nous non plus, la démocratie n'est pas de l'ordre du « naturel », elle n'a pu s'imposer qu'après de longues luttes ayant connu des hauts et des bas, comme on en voit aujourd'hui sur le continent africain.

En ce qui concerne l'Afrique contemporaine, et plus particulièrement le Tchad, il nous semble que la réponse à cette problématique doit être cherchée à deux niveaux : celui des élites politiques – qui seul sera traité ici – et celui de l'électorat de base. En ce qui concerne les élites politiques, on peut se poser la question de savoir dans quelle mesure l'ouverture démocratique a été et est aujourd'hui un projet authentiquement tchadien ? Les hommes politiques tchadiens croient-ils vraiment à l'idéal démocratique ou suivent-ils plutôt des

consignes venues de l'extérieur ? Certains textes rédigés par des Tchadiens eux-mêmes contiennent parfois des passages ambigus qui peuvent faire penser que la deuxième hypothèse est la bonne :

*« La démocratie est un phénomène à la mode aujourd'hui (...). Le parti unique a été institué partout en Afrique avec (...) l'aval des puissances occidentales. C'était l'époque où l'ennemi était le communisme donc il était plus facile de contrôler un homme qui règne sur un parti unique que plusieurs partis rivaux (...). Le communisme s'étant effondré, plus besoin de potentats et il faut être conforme avec la morale "universelle" (...). Les pays occidentaux (particulièrement la France) décident de livrer une "démocratie clé en main" à leurs anciennes colonies (...). A partir de ce moment, les régimes africains qui survivent grâce aux subventions de la métropole n'ont pas le choix (...). Il faut remarquer que la démocratie est une très belle chose en elle-même (...). Mais on ne se réveille pas démocrate du jour au lendemain » (5).*

Il ne s'agit pas là d'un exemple isolé, on peut en citer d'autres (6), ce qui a amené un journaliste tchadien à exprimer un avis assez négatif sur les élites politiques de son pays :

*« Parlant de l'organisation des élections, ils interpellent souvent les bailleurs de fonds pour que ceux-ci apportent le financement "s'ils veulent des élections transparentes". Pour les démocrates tchadiens, la démocratie est*

(5) Commission nationale chargée de la préparation de la Conférence nationale souveraine, Rapport final, N'Djaména, juillet 1992, pp. 10-11.

(6) Voir Union démocratique pour le progrès du Tchad, Documents de base, N'Djaména, le 5 octobre 1991.

un exorcisme imposé de l'extérieur » (7).

La démocratie à l'occidentale n'est donc pas nécessairement bien enracinée dans l'esprit d'un certain nombre de dirigeants tchadiens. Beaucoup d'entre eux ont d'ailleurs commencé leur carrière politique sous des régimes dictatoriaux antérieurs, ce qu'on pourrait paraphraser en disant que la démocratie ne compte pas parmi leurs proches parents (8).

### La démocratie adoptée

Ce qui nous ramène au titre de notre film : « *La démocratie n'a pas d'ancêtres* ». Que peut-on dire de cette formule lapidaire au niveau de la culture populaire ? Tout en admettant qu'elle est conforme à la réalité, nous sommes enclins à y ajouter une formule aussi lapidaire : « Le kalachnikov non plus ». Il en est d'ailleurs de même pour le Nissan Patrol... Et pourtant, Dieu sait quel engouement ces engins modernes et importés suscitent auprès des populations africaines, y compris rurales. On pourrait peut-être nous rétorquer que les Africains se sont de tout temps déplacés et que le Nissan Patrol n'est qu'un moyen technique qui permet de se déplacer plus rapidement et de façon plus

confortable. De même pourrait-on dire que les Africains se sont entretués de tout temps, comme tous les peuples du monde, et que le « kalach » n'est qu'un moyen technique permettant de tuer avec davantage d'efficacité. Ce ne seraient donc que des innovations techniques qui ne touchent pas au fond culturel profond, alors que la démocratie à l'occidentale concerne justement les profondeurs culturelles que l'on peut supposer immuables ou plus difficiles à modifier.

Ce n'est pas si sûr. Prenons l'exemple de la guerre. On ne se fait pas la guerre pour les mêmes raisons et selon les mêmes modalités partout dans le monde. Ces raisons et ces modalités varient selon les cultures, selon les sociétés. En ce qui concerne le Tchad précolonial, S.P. Reyna relève deux modes guerriers tout à fait différents : celui qui a cours parmi les Toubou (ou Goranes) et qui correspond à un modèle « homérique » où on se lance dans le combat sans retenue pour réaliser des exploits héroïques dont on chantera encore longtemps les louanges ; et celui qui avait cours dans les sultanats sahéliens où la guerre était, pour les nobles, avant tout leur « gagne-pain », un moyen de faire carrière, ce qui les incitait à guerroyer avec plus de « sang-froid », en calculant les risques, de façon plus professionnelle en somme (9). Or, ce sont les Toubou qui, au Tchad, ont adopté les premiers, et avec enthousiasme, l'engin de mort russe qui a fait tant de ravages lors de la guerre civile, et qui a mis fin à leur mode de guerre homérique qui imposait de se battre homme à homme, les yeux dans les

(7) M. Hissène, « Formalités », *Le Progrès*, n° 158, 15 octobre 1996.

(8) Et encore, il faut peut-être rappeler qu'il existait déjà, dans d'autres pays africains, et même au Tchad, des démocrates convaincus bien avant la chute du mur de Berlin et le début de la campagne de la Banque mondiale en faveur de la bonne gouvernance. Déjà du temps des dictatures, on comptait de nombreux mouvements ou partis d'opposition clandestins qui œuvraient vraiment, comme au Mali, pour l'avènement de la démocratie.

(9) S.P. Reyna, *Wars Without End : The Political Economy of a Precolonial State*, Hanovre et Londres, University Press of New England, 1990, p. 137.

yeux, de sorte que celui qui était tué sache par qui il était tué. En d'autres termes, on innove parfois aussi dans le domaine des valeurs culturelles considérées comme profondes, quasiment immuables, et cela pourrait également s'appliquer à la démocratie.

Les Africains se sont de tout temps gouvernés, ou ont été gouvernés, comme ils ont voyagé et guerroyé, et on ne voit pas pourquoi, dans ce domaine aussi, ils ne pourraient pas innover. La démocratie n'a peut-être pas d'ancêtres en Afrique, mais elle pourrait très bien être adoptée, « réappropriée » et « réinventée ». Avec des heurts et des lenteurs évidemment, car pendant un certain temps tout le monde ne fonctionnera pas sur la même longueur d'ondes. Il semble que ce soit le cas aujourd'hui au Tchad, au niveau de l'électorat de base. Il y a, d'une part, ces éleveurs arabes qui, selon un de nos amis

tchadiens, se seraient écriés, en apprenant la nouvelle de l'élection présidentielle à venir : « *Mais il est devenu fou notre chef. Il est déjà président. Qu'est-ce qu'il lui prend de mettre le pouvoir aux enchères !* » Il y a, d'autre part, ces électeurs n'djaménois qui vous parlent à longueur de journée de civisme et qui se sont, en 1996, rués sur les bureaux de vote, le jour des élections, avec un enthousiasme digne d'éloges. Certains Tchadiens semblent donc avoir intégré, au moins en partie, les valeurs démocratiques importées, alors que d'autres n'en sont pas encore là. Ce qui suggère que l'adoption, à défaut d'ancêtres, soit possible dans ce domaine, même si un tel processus rencontrera parfois des obstacles et risque de subir des rechutes.

**Robert Buijtenhuijs**  
*Afrika-Studiecentrum*  
Leyde